

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEVIGNACQ

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 mai 2020 à 20h00 sous la présidence de M CUYAUBE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes BAILLEZ Tiffanie, BIARDEAU Delphine, BUZERET Christelle, Claudy COUCI, Annie FOURTICQ, Jeanne HOURNE, Linda SCHAFFHAUSER, et MM. Hervé CAMINADE, Guillaume CANTON, Joseph CANTON-TRESAUGUE, Guillaume CLOUTE, Michel CUYAUBE, Patrick CUYALA-PROVENCE, Daniel TOUYA.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Patrick CUYALA-PROVENCE

• ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Une fois l'élection des nouveaux élus acquise le 15 mars 2020, le conseil municipal doit installer la nouvelle municipalité.

Après avoir procédé à l'appel des élus, le Maire sortant cède la présidence de la séance au doyen de l'assemblée, Monsieur Daniel TOUYA.

Guillaume CANTON, benjamin de l'assemblée, est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'élire 4 adjoints.

Monsieur Patrick CUYALA-PROVENCE, absents, a donné procuration.

- Election du Maire : Monsieur Michel CUYAUBE propose sa candidature.
Résultats du vote : Pour : 15 voix Pour / Absentations : 0 voix / Contre : 0 voix
Michel CUYAUBÉ est élu Maire.
- Election du 1er Adjoint : Monsieur Daniel TOUYA propose sa candidature.
Résultats du vote : Pour : 15 voix Pour / Absentations : 0 voix / Contre : 0 voix
Daniel TOUYA est élu 1er Adjoint.
- Election du 2ème Adjoint : Monsieur Guillaume CLOUTÉ propose sa candidature.
Résultats du vote : Pour : 15 voix Pour / Absentations : 0 voix / Contre : 0 voix
Guillaume CLOUTÉ est élu 1er Adjoint.
- Election du 3ème Adjoint : Madame Annie FOURTICQ propose sa candidature.
Résultats du vote : Pour : 15 voix Pour / Absentations : 0 voix / Contre : 0 voix
Annie FOURTICQ est élue 1er Adjoint.
- Election du 4ème Adjoint : Monsieur Arnaud JEZEQUEL propose sa candidature.
Résultats du vote : Pour : 15 voix Pour / Absentations : 0 voix / Contre : 0 voix
Arnaud JEZEQUEL est élu 4ème Adjoint.

- DELEGATIONS AUX DES ELUS

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de la bonne administration communale, il peut déléguer ses pouvoirs et les attributions qu'il a reçu à des adjoints. La délégation est nominative et fait fait l'objet d'un arrêté. La délégation de compétence inclut, par principe, la compétence pour signer les actes entrant dans son champs.

Monsieur Daniel TOUYA, 1er Adjoint, est délégué aux Affaires scolaires et au Bâtiments communaux.

Monsieur Guillaume CLOUTÉ, 2ème adjoint est délégué à la Voirie.

Madame Annie FOURTICQ, 3ème Adjointe est déléguée aux Personnel Communal.

Monsieur Arnaud JEZEQUEL, 4ème Adjoint, est délégué à la Communicaton et à la Gestion des Energies (Electricité, Gaz,etc..)

- INDEMINITE DES ELUS

D'autres part, Monsieur le Maire précise que le Conseil municipal doit arrêter par délibération le montant des indemnités des élus.

Ces indemnités sont versés au Maire et aux adjoints. Le conseil muncipal doit déterminé le taux attribué à chacun, sachant que le taux maximal de la tranche pour une commune de 500 à 999 habitants est de 40,3% pour le Maire et 10,7% pour les adjoints.

Le conseil municipal décide les taux suivants :

- Maire : 40,3%
- 1er Adjoint: 6,7%
- 2ème adjoint: 6,7%
- 3ème adjoint: 6,7%
- 4ème adjoint: 6,7%

- CHARTE DES ELUS

Conformément à l'article L.1111-1 du CGTC, Monsieur le Maire fait la lecture de la Charte de l'élu local et remet une copie du texte à chaque conseiller muncipal ainsi que les dispositions du CGTC relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux (art.2121-7)

- REPRESENTANTS DU SIVOS

Afin de gérer les affaires scolaires et d'assurer la continuité du service, il convient de désigner les représentants du Syndicat Intercommunal à vocation scolaire Escoubes Seignacq.

Conformément aux statuts du SIVOS, le Conseil municipal désigne 5 représentants:, Delphine BIARDEAU, Michel CUYAUBÉ, Annie FOURTICQ, Arnaud JEZEQUEL et Daniel TOUYA.

La séance est levée à 22h00.